

PRÉFACE

Le droit de la fonction publique de l'Union européenne constitue un point de rencontre entre plusieurs branches du droit européen : droit administratif, droit social, droit fiscal, droit institutionnel, droits fondamentaux... Il reste pourtant largement méconnu, même des juristes familiers des questions européennes. Il est vrai qu'il s'agit d'une matière très spécifique, dont le champ d'application est assez restreint. Je suis néanmoins convaincu qu'il s'agit d'une matière qui gagnerait à être davantage étudiée, parce qu'elle participe d'une réflexion plus large sur la nature du projet européen, sur les enjeux auxquels l'Union européenne doit faire face et sur les évolutions passées et à venir de nos administrations publiques dans un régime démocratique.

La fonction publique de l'Union européenne demeure fondamentalement, en dépit d'adaptations visant à faciliter le recrutement d'agents contractuels, une fonction publique statutaire, dont le régime est établi par un règlement européen. Après plusieurs décennies de stabilité, le statut des fonctionnaires a connu au XXI^e siècle, à moins de dix ans d'intervalle, deux réformes d'envergure qui l'ont profondément changé. Ce manuel est le premier ouvrage juridique à couvrir l'ensemble du régime actuellement applicable aux fonctionnaires qui travaillent pour les institutions européennes, de leur recrutement jusqu'à la cessation des fonctions et même au-delà, dès lors que certaines obligations – mais aussi certains droits – subsistent après la fin de la relation de travail.

Je ne doute pas que ce manuel constituera un document de référence pour tous les praticiens du droit de la fonction publique européenne. En tant que membre du Tribunal de l'Union européenne et ancien membre du Tribunal de la fonction publique européenne, dont les compétences ont, depuis le 1^{er} septembre 2016, été reprises par le Tribunal de l'Union, je me réjouis particulièrement de la place que Joëlle Pilorge-Vrancken accorde dans cet ouvrage à la jurisprudence européenne, qui a d'ailleurs très largement contribué au développement de ce droit.

Ce manuel, à la fois complet et synthétique, et très riche en références jurisprudentielles, pourra être consulté avec profit par les juristes qui se lancent dans la pratique du droit de la fonction publique européenne (qu'ils soient avocats, consultants ou qu'ils pratiquent cette matière au sein des institutions européennes), par les fonctionnaires européens qui souhaitent mieux connaître le régime auquel ils sont soumis et les voies de recours dont ils disposent pour contester les décisions prises à leur encontre par l'administration, par les candidats aux concours de la fonction publique européenne, mais aussi par les citoyens européens curieux de découvrir, au-delà des mythes, la réalité des règles applicables aux membres du personnel des institutions européennes. Les lecteurs extérieurs à ces institutions y découvriront la conception exigeante que les législateurs de l'Union – Conseil et Parlement – se font de la mission de ceux qui la servent, reflet d'une ambition maintenue en faveur de la construction européenne.

Stéphane GERVASONI